

Il ne s'agit pas d'une liste complète des questions qui feront l'objet des négociations à Genève au cours des quatre prochaines années. Les négociations seront longues et complexes, mais la déclaration émise à Punta Del Este constitue une première étape importante.

Il ne faudrait pas oublier que la diplomatie multilatérale fournit de nombreuses occasions d'améliorer nos relations bilatérales. Tant aux négociations de la Commission quadrilatérale qu'à celles du GATT, notre délégation a rencontré les représentants d'un grand nombre de pays avec lesquels nous cherchons à établir de meilleures relations commerciales. Des améliorations importantes de nos relations commerciales avec le Japon ont été réalisées à Sintra et à Punta Del Este. De même, des discussions fructueuses ont eu lieu avec la Chine, le Mexique, l'Inde et d'autres puissances commerciales montantes. J'ai l'intention de tirer parti de ces rencontres au cours des prochains mois.

Les négociations de Punta Del Este ont, par conséquent, remporté beaucoup de succès du point de vue international et du point de vue national. Au plan international, elles devraient aider à déraciner les forces protectionnistes et, dans la mesure où les prochaines négociations restaureront le système commercial international, elles amélioreront les perspectives commerciales du Canada.

Les négociations ont également été un succès du point de vue du Canada. Pour la première fois depuis qu'il participe à des négociations commerciales multilatérales, un certain nombre de ministres provinciaux étaient présents comme observateurs. Des représentants du secteur privé accompagnaient également la délégation canadienne. Cela illustre bien le caractère des consultations et de la collaboration que le gouvernement fédéral cherche à promouvoir.

Vu les récents succès de nos négociations multilatérales, vous conviendrez tous, je pense, que la voie de notre politique commerciale qui concerne le GATT est fermement établie.

Permettez-moi de parler maintenant de la deuxième voie, c'est-à-dire de l'initiative bilatérale avec les États-Unis. Celle-ci découle du fait que de nombreux secteurs de la société canadienne ont constaté que, malgré les nombreux avantages du système du GATT au cours de la période de l'après-guerre, les exportations canadiennes se dirigeaient de plus en plus vers un même marché, celui des États-Unis.